

M. Harding: Il est évident que la compétence du ministre s'en trouvera élargie. Le ministre devrait être fier que nous essayions de lui assurer une autorité mieux établie à l'égard des problèmes écologiques du Canada. Nous n'essayons pas de réduire le travail du ministère. Nous voulons le rendre plus efficace et croyons que cet amendement étendra la gamme de ses activités.

Je répète que nous avons déjà traité du sujet et je signale de nouveau aux membres du comité qu'il n'est que logique, si nous établissons un ministère de l'Environnement, de le laisser œuvrer dans la totalité du Canada. Dans le passé, l'une de nos grandes difficultés tenait au fractionnement des compétences, tel ministère faisant tel travail, et tel autre ministère faisant tel autre. La coordination laissait beaucoup à désirer et nos status renferment une quantité de mesures législatives qui n'ont jamais été appliquées, ou du moins que très partiellement. C'est ce que nous voulons éviter et c'est pourquoi je propose que la responsabilité du nouveau ministère de l'Environnement englobe la totalité des problèmes. C'est en effet ce à quoi tend cet amendement et je suggère à la Chambre de l'adopter.

• (4.10 p.m.)

Des voix: Adopté

(L'amendement de M. Harding est rejeté par 28 voix contre 10.)

M. le président: Je déclare l'amendement rejeté.

L'article 5 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. le président: Le député de Wellington-Grey-Duffelin-Waterloo a la parole.

Une voix: Allons donc!

M. Howe: Monsieur le président, l'auteur de cette sortie est l'un des députés qui devraient parler du problème qui menace le lac Érié. Les municipalités de la région seront en difficulté parce qu'elles doivent trouver 30 millions de dollars quelque part pour acheter l'équipement d'élimination du nutrium qui doit s'ajouter aux usines de traitement des eaux d'égout. Où sont les quelques députés qui devraient prendre la parole à ce sujet et pourquoi n'exercent-ils pas plus de pression sur le ministre pour qu'il fasse certaines des choses qu'il devrait faire, à mon avis?

Une voix: Venez-en au bill.

M. Howe: Insérons une formule dans le bill et rendons-le efficace. Monsieur le président, à mon dernier discours sur le bill, le ministre chargé du logement était à la Chambre et je lui ai posé la question suivante: Quelle part des nouveaux crédits prévus pour la SCHL servira à aider les municipalités en ce qui concerne le traitement des eaux d'égout? Une annonce aurait été faite depuis mais je n'ai rien pu trouver. Le ministre des Pêches et des Forêts pourrait-il me dire quelle part du budget de la SCHL doit aller aux municipalités pour les aider cette année à régler leurs problèmes d'égouts? A-t-il été question d'un chiffre pour cette année?

L'hon. M. Davis: Monsieur le président, j'hésite à répondre car je ne sais au juste si l'affaire a été annoncée. J'en ai parlé avec le ministre chargé du logement ainsi qu'avec le ministre de la province d'Ontario. Une somme plus importante est attribuée à la province d'Ontario et au pays. Nous songeons aussi à la possibilité de mettre en œuvre un programme spécial, non entièrement tracé, qui pourrait suivre les recommandations de la Commission mixte internationale pour le nettoyage du lac Érié. J'ai demandé à l'honorable George Kerr, d'Ontario, de présenter un devis. Ces exigences nouvelles pourraient être considérées comme supplémentaires à tout ce qu'a annoncé jusqu'ici le ministre chargé du logement.

M. Howe: Monsieur le président, dois-je comprendre qu'en plus du montant qui sera accordé pour les programmes locaux d'aide à l'assainissement des eaux polluées le gouvernement fédéral est disposé à contribuer les 30 millions de dollars nécessaires pour l'installation d'équipement d'élimination des matières organiques?

L'hon. M. Davis: J'ai demandé les chiffres à l'honorable George Kerr. Lorsque je les aurai reçus, je soumettrai naturellement la question au gouvernement qui y accordera la meilleure attention.

M. Howe: Monsieur le président, la question que je pose continuellement au sujet de ce programme de traitement des eaux est la suivante—quelle sera la formule. Quelle aide apportera le gouvernement fédéral pour que les commissions et les autorités chargées des bassins fluviaux en aient une idée quand elles abordent leurs projets. Il est, à mon avis, essentiel que le gouvernement fédéral se prononce à cet égard, comme c'était le cas pour l'ancien programme d'aide à la protection des eaux. Les intéressés savent ce qui est nécessaire pour la rivière Grand et la rivière Speed, et toutes les zones où ces problèmes se posent.

Dans son discours, le ministre a dit qu'il était nécessaire que l'industrie privée fasse plus pour elle-même dans ce domaine. Mais, l'industrie privée n'en a pas les moyens, monsieur le président. C'est maintenant qu'il faut agir. En activant le courant dans beaucoup de ces rivières au moyen d'une gestion adéquate des ressources en eau, nous assurerons la transition en attendant que ces sociétés puissent recycler leurs effluents et leurs déchets. Actuellement, elles n'ont pas assez de connaissances techniques pour aller de l'avant, et elles ne savent comment s'y prendre pour recycler leurs déchets.

Certains députés ont peut-être lu dans le *Globe and Mail* de ce matin comment il est possible de transformer du papier en fourrage grâce à l'addition de mélasse et de minéraux. Il est également possible d'obtenir des engrais à partir de débris organiques. Ces choses-là sont importantes, monsieur le président et je le signale au ministre qui assume des responsabilités quant à ces problèmes de l'environnement. J'ai un livre intitulé «Garbage As You Like It». On y trouve quelques suggestions honnêtes et nouvelles quant à la fabrication des engrais et quant à l'utilisation des détritits. La question des détritits sera également évoquée lors de l'étude du bill concernant la pureté de l'air, car dans nos villes la pollution atmosphérique a en partie son origine dans l'incinération des détritits.